

# Règlement championnat des métiers cycle WS Aichi 2028

**Remarque :** Conformément au principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes, toutes les désignations de personnes et de fonctions s'appliquent aux deux sexes, indépendamment de la forme linguistique masculine ou féminine.

En raison d'éventuelles modifications des règlements de WorldSkills, des ajustements peuvent être apportés à tout moment.

## 1 Organisateurs

Der *Verband Schweizerischer Schreinermeister und Möbelfabrikanten* (VSSM) organise, en collaboration avec la *Fédération romande des entreprises de charpenterie, d'ébénisterie et de menuiserie* (FRECEM), les qualifications du WorldSkills (championnats du monde des métiers).

## 2 Concours des métiers

L'objectif du concours des métiers est non seulement de promouvoir la relève professionnelle, mais également de présenter le métier de la menuiserie et d'ébénisterie, à un large public. Il offre aux jeunes du métier la possibilité de mesurer leurs compétences lors d'un concours équitable et de se préparer à « l'examen partiel » de fin de 3<sup>e</sup> année d'apprentissage. La possibilité de participer aux WorldSkills (Concours mondial des métiers) est offerte aux deux meilleurs participants.

## 3 Conditions de participation

Sont autorisés à participer au cycle WS les apprentis menuisiers et ébénistes CFC / AFP et les jeunes menuisiers-ébénistes, jusqu'à l'année de naissance 2006 incluse.

Les apprentis menuisiers et ébénistes plus âgés, quelle que soit leur année de naissance, peuvent également être admis aux championnats de section. Ces concurrents ne peuvent pas se qualifier pour les autres niveaux en raison du règlement de WorldSkills. (Les concurrents ne doivent pas avoir plus de 22 ans l'année des WorldSkills.)

## 4 Directives

Le règlement inclut les directives suivantes pour les différentes étapes du concours.

- Directives pour les championnats de section
- Directives pour les championnats régionaux
- Directives pour de l'équipe nationale des menuisiers et ébénistes
- Directives pour les SwissSkills

Des représentants des associations VSSM et FRECEM élaborent ensemble les directives correspondantes pour les championnats de section, les championnats régionaux, les manifestations de l'équipe nationale des menuisiers et ébénistes et les SwissSkills. Ces directives définissent les tâches et les bases pour l'évaluation par le jury.

Les documents sont publiés en trois langues (allemand, français et italien).

V2026



## 5 Publication et inscription

### 5.1 Championnats de sections

La convocation et la publication pour les championnats de sections sont effectuées par les sections. Puis après leur manifestation, les sections annoncent au plus tard le 31 décembre 2026 à la VSSM/FRECEM les candidats qui remplissent les conditions pour le niveau suivant.

### 5.2 Championnats régionaux

La VSSM / FRECEM convoque les candidats aux championnats régionaux.

### 5.3 Équipe nationale de menuiserie et ébénisterie

La VSSM / FRECEM convoque les candidats aux compétitions et aux séances d'entraînement de l'équipe nationale de menuiserie et ébénisterie.

### 5.4 SwissSkills

La VSSM / FRECEM convoque les candidats pour les SwissSkills.

## 6 Déroulement

### 6.1 Championnat de section

La tâche du concours sera exécutée dans les centres régionaux de formation ou en public durant la période **d'août et à fin décembre et durera un jour par candidat.**

Pour cette étape, les experts seront désignés et convoqués par les sections elles-mêmes.

Si aucun championnat de section n'est organisé par une section, cette dernière peut annoncer les deux meilleurs apprentis à la VSSM et les trois meilleurs à la FRECEM pour le championnat régional correspondant des menuisiers et ébénistes.

La sélection pour le championnat des menuisiers et ébénistes s'élève à 90 apprentis/jeunes au maximum pour toute la Suisse. Si l'un des candidats susmentionnés renonce à participer aux championnats régionaux, la section peut nommer une autre personne.

**La désignation d'un nouveau candidat doit être effectuée avant les championnats régionaux à l'attention de la VSSM / FRECEM.**

### 6.2 Trois championnats régionaux

La convocation aux championnats régionaux est effectuée par la VSSM / FRECEM. Les candidats sont convoqués par écrit.

La tâche du concours est exécutée entre **janvier et mai**, avec la participation du public, lors de trois grandes manifestations ou dans un centre CIE. La durée est de **deux jours par candidat.** Les manifestations sont réparties au niveau régional, dont l'une a lieu en Suisse romande.



Les experts sont convoqués par la section organisatrice, le responsable des experts est nommé par la VSSM / FRECEM. L'équipe d'experts procède à la sélection des candidats pour l'équipe nationale de menuiserie et ébénisterie sur la base des résultats obtenus lors des trois manifestations régionales.

L'équipe nationale se compose donc de la manière suivante :

- Suisse alémanique / Tessin Six candidats
- Suisse romande Trois candidats

Si l'un des candidats sélectionnés renonce à participer aux événements de l'équipe nationale des menuisiers et ébénistes, le candidat suivant sur la liste du classement du championnat régional sera désigné pour le remplacer.

**La désignation d'un nouveau candidat ne peut avoir lieu qu'avant le début du 1er événement de l'équipe nationale des menuisiers et ébénistes.**

### 6.3 Équipe nationale de menuiserie-ébénisterie / entraînements

Les neuf meilleurs menuisiers et ébénistes forment l'équipe nationale des menuisiers et ébénistes.

- Ils s'affronteront lors de différents événements (foire interne, exposition commerciale, jubilés d'entreprise, etc.) **entre mai et août** et gagneront des points de classement.

Les résultats obtenus sont regroupés dans un classement. Les points de classement sont pris en compte dans le résultat final lors des SwissSkills.

- Les membres de l'équipe nationale des menuisiers et ébénistes suivront des séances d'entraînement sous les instructions d'un entraîneur durant la période **de mai à août**.

Les membres de l'équipe nationale des menuisiers et ébénistes sont, si nécessaire, à la disposition des sponsors et de la VSSM / FRECEM pour des activités de communication et des apparitions publiques.

### 6.4 SwissSkills

Les neuf participants de l'équipe nationale de menuiserie et ébénisterie disputent les SwissSkills. Cette compétition dure trois à quatre jours par candidat. Parmi celles-ci, 11 à 16 heures sont consacrées à l'épreuve d'ébénisterie et 11 à 16 heures à l'épreuve de menuiserie en bois massif. A l'exception de l'outillage à main et des petites machines, l'organisateur est responsable de la mise à disposition de l'infrastructure. Le meilleur ébéniste et le meilleur menuisier en bois massif des SwissSkills représenteront la Suisse aux WorldSkills.

Les participants aux SwissSkills sont, si nécessaire, à la disposition des sponsors et de la VSSM / FRECEM pour des activités de communication et des apparitions publiques.



## 6.5 Sessions d'entraînement pour les WorldSkills

Pendant la phase de préparation aux WorldSkills, les deux candidats seront formés par les instances suivantes :

- SwissSkills
- Experts internationaux du concours des métiers (VSSM / FRECEM)

Pour pouvoir participer aux WorldSkills, les candidats doivent remplir les critères suivants :

- Participation à toutes les manifestations de SwissSkills en rapport avec les WorldSkills.
- Suivre sans exception les entraînements organisés par la VSSM / FRECEM. L'ampleur des entraînements est déterminée après concertation avec les experts internationaux.
- Durant l'année de la compétition, le travail professionnel doit être effectué principalement en tant que menuisier ou ébéniste, les absences prolongées (voyages, séjour à l'étranger, service militaire, etc.) ne favorisent pas une bonne préparation.

Si ces critères ne sont pas remplis, le candidat peut être exclu de la participation au championnat mondial des Métiers.

## 7 Tâches

### 7.1 Championnat de section

Le niveau de difficulté de la tâche pour les sélections régionales est équivalent à celui de l'examen partiel.

Les domaines „travaux préparatoires et travaux manuels, travaux avec les machines portatives, travaux avec les machines stationnaires“ seront évalués. La tâche, comportant autant des éléments de menuisier que d'ébéniste, aboutira à un objet utilitaire. **Un jour** est compté pour la réalisation.

La FRECEM/VSSM met à disposition la tâche avec les divers documents et plans.

### 7.2 Trois championnats régionaux

La tâche pour le championnat régional est basée sur les exigences des WorldSkills. Une pièce doit être réalisée en l'espace de **deux jours**. La VSSM / FRECEM met à disposition la tâche avec les critères d'évaluation, les documents de travail et les plans. La tâche est communiquée aux participants peu avant la compétition.

Le matériel est apporté par les candidats eux-mêmes.

### 7.3 Équipe nationale de menuiserie et d'ébénisterie

Les tâches de l'équipe nationale de menuiserie et d'ébénisterie se basent sur les exigences des WorldSkills. Une pièce doit être réalisée en l'espace **d'une journée environ**. La VSSM / FRECEM met à disposition la tâche avec les critères d'évaluation, les documents de travail et les plans. Dans la plupart des cas, la tâche est communiquée aux participants peu avant le concours. Le matériel pour les événements est fourni par le lieu de mission qui les organise. Le matériel pour les trois formations est apporté par les candidats eux-mêmes.



### 7.4 SwissSkills

Les tâches à accomplir lors des SwissSkills se basent sur les exigences du concours des métiers international en termes de difficulté et d'ampleur. Le matériel sera remis aux candidats avant la compétition.

Menuisiers et ébénistes devront réaliser, **chaque fois** en l'espace de **11 à 16 heures**, des pièces dans les deux domaines professionnels.

### 7.5 Sessions d'entraînement pour les WorldSkills

Les tâches pour l'entraînement se basent sur les exigences du concours international des métiers en termes de difficulté et d'ampleur. Les candidats doivent réaliser des pièces de menuiserie en bois massif ou d'ébénisterie ainsi que des fragments.

## 8 Powerschreiner

La discipline spéciale "Powerschreiner" est une compétition supplémentaire organisée à partir du niveau de l'équipe nationale de menuiserie et d'ébénisterie. L'objectif est de réaliser une construction en bois complexe en un minimum de temps. Le temps et la qualité sont évalués.

### 8.1 Powerschreiner équipe nationale suisse

Lors de chacune des trois compétitions de l'équipe nationale des menuisiers et ébénistes, un fragment

Powerschreiner sera également évalué. Ces fragments seront examinés et évalués par des experts internationaux.

Les points obtenus au Powerschreiner seront additionnés aux points de la compétition du jour. Le total de ces points donnera le classement propre à chacune de ces manifestations.

Le 20% du total des points obtenus aux classements des trois manifestations sera pris en compte lors du championnat suisse dans chacune des orientations professionnelles, menuisier ou ébéniste.

Durant les sessions d'entraînement qui se dérouleront sous la supervision d'un entraîneur, des fragments

### 8.2 Powerschreiner lors des SwissSkills

Lors du championnat suisse, l'épreuve « Powerschreiner » sera une discipline à part. Chaque jour, un fragment Powerschreiner sera réalisé. Ces fragments seront examinés et évalués par des experts internationaux.

Les points obtenus au Powerschreiner seront additionnés et comptabilisés dans un classement séparé. Le gagnant du classement du Powerschreiner sera récompensé d'un prix en espèces.

Les points obtenus au Powerschreiner ne seront pas pris en compte dans le classement des deux orientations professionnelles menuisier ou ébéniste.



## 9 Évaluation

### 9.1 Championnat de section

L'évaluation se fait selon des critères élaborés par la VSSM / FRECEM et envoyés aux sections avec la tâche.

### 9.2 Trois championnats régionaux

Au fur et à mesure des éliminatoires, des évaluations seront effectuées par des experts internationaux, selon des critères internationaux. C'est sur la base de ces évaluations que seront sélectionnés les candidats pour l'équipe nationale des menuisiers et ébénistes.

### 9.3 Équipe nationale de menuiserie et ébénisterie

Au fur et à mesure de la compétition, des évaluations seront effectuées par des experts internationaux, selon des critères internationaux.

Les résultats obtenus lors de ces manifestations seront notés en points, lesquels entreront dans un classement (liste des meilleurs résultats). Les résultats obtenus lors de ces trois manifestations seront pris en compte pour le résultat du championnat suisse.

### 9.4 SwissSkills

L'évaluation se fait selon des directives internationales et est dirigée par des experts du concours international des métiers. Elle a lieu en permanence pendant les SwissSkills. Sur la base de cette évaluation et des points déjà obtenus par les participants lors des événements de l'équipe nationale de menuiserie et ébénisterie, un vainqueur général (champion suisse) est désigné dans les orientations professionnelles de menuiserie et d'ébénisterie, qui représentent la Suisse aux WorldSkills.

#### 9.4.1 Règle spéciale pour double vainqueur

Vu qu'une comparaison objective n'est pas possible entre les deux orientations professionnelles menuisier et ébéniste, la règle suivante sera appliquée au cas où un candidat sort vainqueur aux deux épreuves :

- Si un participant est vainqueur dans les deux orientations professionnelles (menuisier et ébéniste) dans le championnat suisse, il ne pourra représenter la Suisse aux WorldSkills que dans l'orientation professionnelle où il aura obtenu le plus d'écart de points par rapport au deuxième mieux placé. Le deuxième mieux placé sera automatiquement le représentant aux WorldSkills pour l'autre orientation professionnelle.

Ceci permet d'assurer que le meilleur candidat par orientation professionnelle représente la Suisse aux WorldSkills.

### 9.5 Sessions d'entraînement pour les WorldSkills

L'entraînement est dirigé par des experts du concours international des métiers. Il n'y a pas d'évaluation, mais les candidats sont constamment rendus attentifs aux éventuelles sources d'erreur.



## 10 Prix en espèces

Des prix en espèces sont disponibles pour les SwissSkills. La distribution des prix sera effectuée par la VSSM / FRECEM à l'issue de l'évaluation finale.

## 11 Réclamations

Les recours contre les décisions des experts doivent être motivés et adressés par lettre recommandée au VSSM, secteur de la formation professionnelle, dans les dix jours suivant la publication des résultats.

Le recours peut uniquement porter pour décision arbitraire et l'abus de pouvoir.

La décision de la VSSM / FRECEM est définitive, tout recours juridique est exclu.

## 12 Coûts / financement

### 12.1 Championnat de section

La tâche ainsi que les moyens de communication sont établis par la VSSM / FRECEM et mis à disposition des sections.

La section met à disposition les experts, les locaux, le matériel, la convocation et l'organisation sur place.

Aucune perte de gain ne sera versée.

Les trois meilleurs candidats reçoivent un prix de reconnaissance de la part de la VSSM / FRECEM.

### 12.2 Championnats régionaux

Les associations VSSM / FRECEM établissent la tâche, mettent à disposition le responsable des experts et les moyens de communication et participent aux frais de locaux.

La région organisatrice met à disposition les experts locaux, les locaux, l'aide à l'organisation sur place (en accord avec la VSSM) et les outils généraux.

Les participants aux championnats régionaux prennent en charge les frais de matériel.

Une perte de salaire n'est pas indemnisée.

### 12.3 Équipe nationale de menuiserie et ébénisterie

Les associations VSSM / FRECEM élaborent les tâches, mettent à disposition le chef-expert et les moyens de communication.

L'organisateur de l'événement met à disposition les experts locaux, les locaux, l'organisation sur place (en accord avec la VSSM) et le matériel de la compétition. Les participants prennent en charge les frais de matériel pour les trois entraînements.

Aucune perte de gain ne sera versée.

### 12.4 SwissSkills

L'organisateur (VSSM / FRECEM) prend en charge la mise à disposition des tâches et des ateliers ainsi que le déroulement du championnat et des entraînements.

De plus, des moyens de communication sont mis à disposition par la VSSM / FRECEM.

## 13 Renseignements / informations

Pour plus de renseignements et pour obtenir tous les documents nécessaires, veuillez contacter :

### VSSM

#### Domaine de la formation professionnelle

Sandro Mächler  
Oberwiesenstrasse 2  
8304 Wallisellen

Tel 044 / 267 81 26  
E-mail [sandro.maechler@vssm.ch](mailto:sandro.maechler@vssm.ch)  
Internet [www.schreinermeisterschaften.ch](http://www.schreinermeisterschaften.ch)

### FRECEM

Gilles Dumuid  
Chemin de Budron H6  
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Tél 021 / 552 35 65  
Courriel [dumuid@frecem.ch](mailto:dumuid@frecem.ch)  
Internet [www.frecem.ch](http://www.frecem.ch)

### Liens importants concernant les Concours Mondiaux des Métiers :

**VSSM** [www.schreinermeisterschaften.ch](http://www.schreinermeisterschaften.ch)

**FRECEM** [www.frecem.ch](http://www.frecem.ch)

**WorldSkills** [www.worldskills.com](http://www.worldskills.com)  
**SwissSkills** [www.Swiss-Skills.ch](http://www.Swiss-Skills.ch)

## 14 Annexes

### 14.1 Convention de sponsoring dès le niveau des SwissSkills

Dans la convention de sponsoring, chaque membre de l'équipe nationale signe une convention relative aux droits et obligations vis-à-vis des sponsors nationaux.